

Appel national à projets Grand Prix de l'Innovation

En 2018, la Fondation Saint-Pierre et l'Institut Saint-Pierre fêtent leurs 100 ans. 100 années consacrées à innover dans l'intérêt des enfants. 100 années consacrées au développement sans faille d'un professionnalisme exigeant au service des enfants. 100 années consacrées à la lutte contre les pathologies qui les atteignent ! C'est pourquoi la Fondation Saint-Pierre crée le Grand Prix de l'Innovation pour la Santé de l'Enfant.

GRAND PRIX DE L'INNOVATION

Le « **Grand Prix de l'Innovation pour la Santé de l'Enfant** » soutient des innovations susceptibles d'améliorer chez l'enfant une autonomie altérée par une maladie chronique invalidante ou un handicap et par la même de le projeter positivement dans la possibilité d'une vie d'adulte autonome et actif.

Pour cette édition 2018 la Fondation Saint-Pierre et ses partenaires s'engagent sur **une dotation financière globale de 100 000 € ainsi qu'un accompagnement** des lauréats. Ces derniers étant choisis parmi les deux catégories : **Talents d'innovation** et **Espoir**.

CIBLES

Ce concours national est destiné aux porteurs de projets de **startups** ou en **laboratoires de recherche** qui se mobilisent, créent et inventent aujourd'hui le monde de demain. Ce grand prix est une opportunité unique de s'introduire sur un marché aujourd'hui peu investi mais au combien porteur, celui de la santé de l'enfant.

DOTATION

Ce Grand Prix récompense deux lauréats :

- **Talents d'Innovation** récompense une innovation déjà introduite sur le marché. Il s'agit d'un produit nouveau, d'une nouvelle méthode organisationnelle d'exercice de la médecine, de nouveaux services à la santé ou de nouvelles méthodes ou procédés de pratiques médicales. **Les innovations développées pour l'adulte qui cherchent à s'appliquer à l'enfant sont incluses.**

Dotation : 70 000 euros sur trois ans.

- **Espoir** récompense un projet au stade de développement de maquettes, prototypes porteurs d'innovation, non encore introduit sur le marché, ni mis en œuvre.

Dotation : 30 000 euros sur trois ans.

OBJECTIFS

Ce Grand Prix est centré sur la recherche de solutions nouvelles susceptibles d'améliorer l'autonomie de l'enfant altérée par une maladie chronique invalidante ou un handicap en faisant appel aux nouvelles technologies.

Appel national à projets Grand Prix de l'Innovation

Innovier pour l'autonomie des enfants

Qualité de vie
dans son
environnement

Education
thérapeutique

Réduction des
inégalités

- Qualité de vie dans son environnement ;

Innovation favorisant l'amélioration de la qualité de vie de l'enfant (et par là-même de sa famille) et de sa prise en charge dans son environnement que ce soit à l'hôpital (« serious-game », système de liaison avec les parents, etc.) ; à son domicile (équipement robotique, domotique, adaptation du lieu de vie, etc.) ; ou pendant ses loisirs (prothèses, orthèses, équipements sportifs adaptés, etc.).

- Éducation thérapeutique ;

Innovation encourageant l'amélioration de l'éducation thérapeutique pour l'enfant, sa famille ou ceux qui l'ont en charge.

- Réduction des inégalités ;

Innovation contribuant la réduction des inégalités d'accès à la santé pour ceux qui sont éloignés d'un centre spécialisé de référence (amélioration des connexions, conseils en ligne, communication vidéo ou autre, suivi à distance, etc.).

CRITERES

Tout au long du processus de sélection, les dossiers seront évalués sur la base de 5 critères par des jurés indépendants : innovation, efficacité démontrée, écoconception, pertinence du modèle d'affaires, management.

CALENDRIER



PARTENAIRES

- **Montpellier Méditerranée Métropole** dans le cadre du projet **Montpellier Capital Santé** ;
- La **French Tech Montpellier** ;
- La **Caisse d'Épargne Languedoc Roussillon** dans le cadre de la **RSE**.

